

Le transfert aux régions critiqué



"Nous ne comprenons pas ce qui motive nos tutelles à soutenir un transfert de compétences qui affaiblit la mission du service public d'éducation, constitue un risque d'accroissement des inégalités et des disparités entre les territoires et favoriserait davantage les déterminismes en limitant les perspectives d'un Avenir à un territoire", écrit l'Association des délégués régionaux adjoints de l'Onisep. Le projet de loi sur la formation professionnelle, qui arrive en discussion au Parlement le 12 avril, prévoit le transfert des directions régionales de l'Onisep aux régions.

"L'activité de production, d'agrégation et de diffusion de données documentaires relatives aux formations, aux métiers et à l'insertion professionnelle implique la neutralité, l'exhaustivité et la gratuité de l'information délivrée concernant l'offre de formation initiale et l'information sur les professions", poursuit l'association qui souligne aussi que l'Onisep perdra l'appui apporté par ses directions régionales. "Si cet article est maintenu, comment les services d'information et d'orientation auxquels appartiennent les Dronisep pourront-ils encore contribuer à faire réfléchir les élèves sur leur trajectoire scolaire et les aider à se construire comme citoyen responsable et solidaire ? Comment l'Education nationale pourra-t-elle relever l'ambition d'assurer un service public national d'information et d'orientation pour tous et adapté à chacun ?"

[Le projet de loi](#)